

Notre Helpdesk est à votre écoute de 8h00 à 18h00 par téléphone au (+352) 27 12 50 18 33

Demande de fermeture du Carnet de Vaccination Électronique (CVE)

À remplir et à renvoyer par email à « confidentiel.sante@esante.lu »
Ou par envoi postal à « Agence eSanté, Département Identitovigilance – B.P. 2511 - L-1025 Luxembourg »

Note à lire attentivement avant l'envoi de ce formulaire

Ce formulaire s'adresse aux personnes disposant d'un Carnet de Vaccination Électronique (CVE) et qui souhaitent demander sa fermeture. Il sera toujours possible de procéder à la réouverture du CVE. **Le CVE regroupe et tient à jour votre historique vaccinal afin de favoriser la continuité et la coordination de votre suivi vaccinal entre les différents professionnels de santé vous prenant en charge, et de vous adresser des notifications de rappel.** La fermeture de votre CVE complexifiera donc le partage de ces informations entre professionnels de santé. Avant d'envoyer votre demande, nous vous conseillons vivement de discuter des conséquences de cette fermeture avec votre médecin ou les professionnels de santé vous prenant en charge.

La fermeture de votre CVE ne concerne que ce service : elle n'entraîne ni la fermeture de votre compte eSanté, ni celle de votre Dossier de Soins Partagé (DSP), qui font l'objet de démarches distinctes.

Vous pouvez aussi fermer votre CVE en ligne : après connexion à votre compte eSanté, fermez-le directement depuis votre CVE. Pour plus d'informations consultez notre FAQ – Rubrique CVE sur www.esante.lu.

Tout formulaire illisible ou incomplet ne sera pas traité par l'Agence eSanté et sera renvoyé à son expéditeur.

Identité du titulaire du Carnet de Vaccination Électronique (CVE)

1	Identifiant National (Matricule)*	2	Date de naissance *	JJ/MM/AAAA
3	Nom de naissance*	4	Prénom(s)*	
5	Adresse postale	6	Adresse e-mail	

* Les informations doivent être obligatoirement renseignées

Demande complémentaire (optionnelle)

Je demande la suppression :

de toutes les données enregistrées dans le CVE (les données seront définitivement perdues y compris en cas de réouverture du CVE)

Pièces à fournir obligatoirement :

- Copie de la carte d'identité, carte de séjour ou passeport
- Copie de la carte de sécurité sociale (si affilié à une assurance sociale du Luxembourg)

Si la demande est formulée par le représentant légal du bénéficiaire :

- Nom et prénom du représentant légal demandeur :
- Copie de la pièce d'identité du représentant légal
- Copie d'une pièce justifiant l'autorité légale de cette personne*

* Pour les parents divorcés/séparés ou tuteurs

Cadre réservé à l'Agence eSanté

Fermé le :

Ticket :

Nom de l'agent eSanté:

Recopiez la mention ci-dessous, datez et signez le formulaire

« Je demande la fermeture de mon CVE et reconnais avoir pris connaissance des conséquences. »

Si la demande est formulée par le représentant légal du bénéficiaire, recopier cette mention : « **Je soussigné(e) (Nom et Prénom), agissant en qualité de représentant légal de (Nom et Prénom), demande la fermeture de son CVE en toute connaissance des conséquences.** »

Le / /

Signature du demandeur

Les données à caractère personnel sont collectées et traitées par l'Agence eSanté, conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. Vous pouvez faire valoir à tout moment votre droit d'accès à vos données, de retrait de votre consentement, et de rectification ou de suppression de vos données, en contactant le Délégué à la Protection des Données (DPO) à privacy@esante.lu.

Notre Helpdesk est à votre écoute de 8h00 à 18h00 par téléphone au (+352) 27 12 50 18 33

Notice explicative

(Ne pas renvoyer)

Informations générales

L'Agence eSanté est l'Agence nationale des informations partagées dans le domaine de la santé au Luxembourg. Elle a été mise en place par la loi du 17 décembre 2010 portant réforme du système de santé et introduisant les articles 60ter et 60quater du Code de la sécurité sociale.

Le formulaire ci-joint permet à toute personne disposant d'un CVE, le cas échéant en se faisant représenter, de faire une demande de fermeture de son CVE. La fermeture peut être demandée à tout moment et emporte, le cas échéant, le retrait du consentement du bénéficiaire. La fermeture du CVE ne concerne que ce service et reste sans effet sur le compte eSanté et sur le Dossier de Soins Partagé (DSP), qui relèvent de démarches distinctes.

Les données reprises sur ce formulaire, comme toutes les pièces justificatives communiquées, sont collectées et conservées par l'Agence eSanté conformément au Règlement (UE) 2016/679. Vous pouvez exercer vos droits en ligne ou en contactant l'Agence eSanté à l'adresse privacy@esante.lu.

Les conséquences liées à la fermeture d'un CVE

- Votre historique vaccinal ne sera plus exhaustif et le suivi de votre protection vaccinale entre professionnels de santé ne pourra se faire que sur base de la carte de vaccination (dit "carte jaune") en format papier ;
- Vous ne recevrez plus de notifications de rappel vaccinal pour vous permettre de tenir à jour votre protection vaccinale ;
- Si votre DSP est alimenté par les données du CVE, il ne sera plus tenu à jour ;
- À défaut de demande de suppression, vos données CVE sont conservées pendant dix ans à compter de la fermeture. Durant ce délai, elles demeurent récupérables : la réouverture de votre CVE dans ce délai permet d'en retrouver le contenu. À l'expiration de ce délai, elles seront définitivement supprimées.

À qui envoyer ce formulaire

L'original du formulaire, dûment complété et signé, doit être envoyé par courrier postal auprès du Département Identitovigilance de l'Agence eSanté ou par e-mail à « confidentiel.sante@esante.lu ».

L'envoi par courrier postal recommandé avec accusé de réception est fortement recommandé.

L'adresse d'envoi est : Agence eSanté, Département Identitovigilance – B.P. 2511 - L-1025 Luxembourg.

Le formulaire doit obligatoirement être accompagné des pièces justificatives suivantes :

- Une photocopie d'un justificatif d'identité valide (carte d'identité, carte de séjour ou passeport) ;
- Une photocopie de votre carte de sécurité sociale, si vous êtes affilié(e) à une assurance sociale du Luxembourg ;
- Pièces justificatives complémentaires si le demandeur est le représentant légal (articles 12 à 14 de la loi du 24.07.2014 relative aux droits et obligations du patient) : photocopie d'une pièce d'identité valide du représentant légal et photocopie de la pièce légale établissant l'autorité parentale, la tutelle ou la qualité de personne de confiance.

Plus d'informations ou besoin d'aide ?

Consultez notre portail www.esante.lu — rubrique « Infos e-santé - Services eSanté - Carnet de Vaccination Électronique ». Vous y trouverez dépliants, vidéos explicatives, foire aux questions et manuels d'utilisation.

Contactez notre Helpdesk multilingue

- Par téléphone : (+352) 27 12 50 18 33 ;
- Via la rubrique *Besoin d'aide* :

